



Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Procès-verbal

N° de la réunion : 08
Date: le vendredi 1er décembre 2023
Heure: 09 h 30
Endroit: Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents: Riley Brockington, conseiller, David Hill, conseiller, Jessica Bradley, conseillère, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Huble, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Stéphanie Plante, conseillère

Absent(s): Steve Desroches, conseiller (tel qu'avisé)

-
1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 6 novembre 2023 dans le rapport 8 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 30 novembre 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le 1 décembre 2023, à 8 h 30.

Ce procès-verbal préliminaire contient un résumé des suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal définitif, comme la consignation des soumissions écrites ou verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal préliminaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal soit confirmé par le sous-comité. Le procès-verbal définitif sera publié en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du sous-comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Le conseiller M. Luloff déclare un intérêt concernant le point **3 B) i)** de la motion-cadre du Comité, *Besoins en ressources de fonctionnement du Service des incendies d'Ottawa – Communications* (page 9 du livre budgétaire complet du Comité), puisque sa conjointe travaille pour une entreprise de développement de logiciels qui fournit des services au Service des incendies, et qui reçoit ou pourrait recevoir des fonds de ce poste budgétaire.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 7 du CSPPSU – le jeudi 19 octobre 2023

Adopté

4. Direction générale des finances et des services organisationnels

4.1 Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 - Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Dossier: ACS2023-FCS-FSP-0016 - À l'échelle de la ville

Le budget préliminaire a été déposé à la réunion du Conseil du 8 novembre 2023. Le rapport afférent du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence sera examiné par le Conseil à sa réunion du 6 décembre 2023.

Le conseiller M. Luloff déclare un intérêt concernant le point 3 B) i) de la motion-cadre du Comité, *Besoins en ressources de fonctionnement du Service des incendies d'Ottawa – Communications* (page 9 du livre budgétaire complet du Comité), puisque sa conjointe travaille pour une entreprise de développement de logiciels qui fournit des services au Service des incendies, et qui reçoit ou pourrait recevoir des fonds de ce poste budgétaire. Il se retire et ne participe pas au vote sur ce poste budgétaire pendant l'examen de la motion-cadre par le Comité.

Pour commencer, M. Kim Ayotte, directeur général, Services de protection et d'urgence (SPU), présente les personnes suivantes, qui sont présentes pour montrer un diaporama détaillé sur la part du Comité du budget 2024 de la Ville d'Ottawa (conservé au Bureau du greffier municipal) ou pour répondre aux questions du Comité :

- Cyril Rogers, directeur général par intérim, Direction générale des finances et des services organisationnels et chef des finances
- Roger Chapman, directeur, Services des règlements municipaux, SPU
- Ryan Perrault, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, SPU
- Paul Hutt, chef, Service des incendies d'Ottawa, SPU
- Pierre Poirier, chef, Service paramédic d'Ottawa, SPU
- M^{me}Valerie Bietlot, gestionnaire, Élaboration de politiques publiques, SPU
- M^{me}Beth Gooding, directrice, Service de sécurité publique, SPU

Le vice-président Hill lit à voix haute la motion sur la feuille de route du Comité avant de recevoir les intervenants du public :

Motion NO EPPSC 2023-08-01

Motion du vice-président Hill:

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil, siégeant en comité

plénier, d'approuver ses budgets préliminaires de fonctionnement et des immobilisations 2024 comme suit:

- 1. Bureau du directeur général et Services de soutien aux activités de la Direction générale des services de protection et d'urgence – Besoins en ressources de fonctionnement (page 2);**
- 2. Service de sécurité publique :**
 - A. Frais d'utilisation (page 5);**
 - B. Besoins en ressources de fonctionnement (page 4);**
- 3. Service des incendies d'Ottawa :**
 - A. Frais d'utilisation (pages 8 à 10);**
 - B. Besoins en ressources de fonctionnement (page 6) :**
 - i. Communications;**
 - ii. Autres;**
- 4. Service paramédic d'Ottawa :**
 - A. Frais d'utilisation (p. 13);**
 - B. Besoins en ressources de fonctionnement (page 12)**
- 5. Services des règlements municipaux :**
 - A. Frais d'utilisation (pages 17 à 25)**
 - B. Besoins en ressources de fonctionnement (page 16);**
- 6. Élaboration de politiques publiques – Besoins en ressources de fonctionnement (page 27);**
- 7. Budget des immobilisations du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence (pages 28 à 29; les projets sont énumérés aux pages 48 à 70).**

Le Comité reçoit ensuite les intervenants du public suivants :

1. M. Dave André, président, Ottawa Professional Fire Fighters Association, section locale 162
2. M^{me} Anya Fraser
3. M^{me} Cheryl Parrott+, Hintonburg Community Association

[+ Diaporamas, images ou vidéos conservés au greffe municipal.]

M^{me} Vania Karam, présidente, Comité consultatif sur l'accessibilité, s'était inscrite pour prendre la parole devant le Comité, mais est indisponible.

Au terme de la période de questions aux intervenants et au personnel, et des délibérations, la motion-cadre est présentée au Comité et ADOPTÉE telle quelle; le conseiller M. Luloff se retire du vote sur le point 3) B) i) *Besoins en ressources de fonctionnement du Service des incendies d'Ottawa – Communications* (page 9 du livre budgétaire complet du Comité) au préalable.

On donne aussi au personnel l'instruction suivante, que ce dernier accepte :

Instruction au personnel (conseillère L. Dudas) :

Que le personnel fournisse au Comité, d'ici avril 2024, une analyse des équivalents temps plein (ETP) portant sur les ressources humaines nécessaires pour répondre aux impératifs opérationnels relatifs au *Règlement sur les biens vacants*, en prévision de l'examen du budget 2025 par le Comité et le Conseil.

Adopté

5. Bureau du greffier municipal

5.1 Rapport de situation – demandes de renseignements et motions du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence pour la période se terminant le 22 novembre 2023

Dossier: ACS2023-OCC-CCS-0152 - À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence prenne connaissance du présent rapport.

Reçu

6. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

8. Demandes de renseignements

8.1 Clinique de stérilisation de la Ville d'Ottawa

Soumis par le conseiller S. Devine (Demandes de renseignements EPPSC 2023-06)

La Fondation HolliBell est un organisme à but non lucratif enregistré (en cours d'obtention du statut d'organisme de bienfaisance) dont la mission est de promouvoir le bien-être des animaux en finançant la stérilisation des animaux domestiques, sauvages et errants, ce qui aide à la fois la communauté dans son ensemble et les résidents. À l'instar de la clinique de stérilisation de la Ville, l'objectif de la stérilisation de ces animaux est de contrôler leur population et de réduire le nombre d'animaux indésirables ayant besoin d'un abri et de soins. La Fondation utilise actuellement les installations d'une clinique de stérilisation de Brockville.

Puisque le personnel de la clinique de stérilisation de la Ville d'Ottawa n'opère actuellement que 4 jours par semaine, la Fondation a indiqué au personnel municipal qu'elle souhaitait accéder aux installations de la clinique de stérilisation lors des jours de fermeture de celle-ci afin d'étendre ses efforts de stérilisation des animaux de la région d'Ottawa.

La Fondation, ainsi que d'autres personnes et résidents, a récemment demandé s'il était possible d'accéder à la clinique de stérilisation de la Ville 2 ou 3 jours par semaine, lorsqu'elle est fermée, si un autre vétérinaire accrédité ou un autre organisme fiable pouvait y offrir des services professionnels, et si les frais supplémentaires étaient couverts par de tierces parties.

Reconnaissant qu'il existe des obstacles législatifs à cet égard et que le vétérinaire actuel de la clinique de stérilisation travaille au maximum de ses capacités, le personnel pourrait-il étudier la faisabilité de l'utilisation des installations actuelles de la clinique par d'autres parties et du prolongement de ses activités dans le cadre d'interventions chirurgicales supplémentaires, et définir les coûts qui y seraient associés, alors que la situation liée au contrôle des animaux est de plus en plus préoccupante?

9. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

10. Levée de la séance

Prochaines réunions:

- 18 janvier 2024 (si nécessaire)
- 15 février 2024

La séance est levée à 11 h 40.

Original à être signé par C.
Zwierzchowski, Coordonnateur du
comité

Original à être signé par Conseiller
R. Brockington, Président